ADATE

ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'AEROPORT DE TOUSSUS LE NOBLE ET DE SON ENVIRONNEMENT

**PREFECTURE DES YVELINES**
**Direction de la Réglementation et des Elections**
**Bureau de l'Environnement et des Enquêtes Publiques**
**1, rue Jean Houdon**
**78010 VERSAILLES CEDEX**

Toussus le Noble,
le 3 avril 2012

**Objet : Suppression du Point de Passage Frontalier de l'aéroport de Toussus le Noble.**

Monsieur le Préfet,

Depuis six mois une mesure de suppression du Point de Passage Frontalier de l'aéroport de Toussus le Noble, pénalise fortement les activités des exploitants basés.

Cette disposition a entrainé la disparition de plus de 2500 mouvements en partance ou à destination de l'étranger (chiffre de 2011), et prive la région parisienne de la principale escale douanière, après Roissy, Orly et Le Bourget, aérodromes non accessibles aux aéronefs de compagnies privées.

Cette mesure s'ajoute aux nombreuses restrictions déjà appliquées sur notre aéroport (arrêté de fermeture, limitations du vol de nuit, plages de moindre bruit, diminition du nombre de contrôleurs).
Elle est de nature à compromettre les intérêts de l'aviation générale, des pilotes, et de la sécurité par la complexité des procédures à suivre pour entreprendre des vols nécessitant une escale douanière.

A ce jour, nous constatons une baisse de fréquentation significative des escales de chefs d'entreprise qui profitaient de cette facilité pour conduire leurs affaires dans la capitale. De même, toute l'activité des pilotes privés, propriétaires ou pratiquants dans les aéro-clubs, est entravée.

Le fort mécontentement des usagers a été porté à la connaissance des hauts responsables de la DGAC, des Aéroports de Paris, et des Douanes Françaises, et le réexamen de cette situation intolérable a été demandé aux autorités.

Je sollicite de votre bienveillance un soutien à cette requête. .
Je joins à la présente la liste des structures impactées par cette contrainte.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Christine ASCIONE
Présidente de l'ADATE

*Association de Défense de l'Aéroport de Toussus-Le-Noble et de son Environnement*
*Association Loi de 1901 - Numéro 1704 du J.O. du 17/05/1995*
*Siège social Batîment 232, Aéroport de Toussus-le-Noble*
*78117 CHATEAUFORT*
*Téléphone (33) 1 39 56 80 26 - Télécopie (33) 1 39 56 90 95 - mail: adate@trotro.net*